

REPUBLIQUE DU BENIN

- : - : - : - : - : - :
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2006-123 DU 28 MARS 2006

Chargeant Madame Christiane
OMICHESSAN TABELLE, Ministre des
Travaux Publics et des Transports, de
l'intérim de Monsieur Zul-Kifl SALAMI,
Ministre d'Etat chargé de la Planification et
du Développement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU : La Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU : La proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs des Elections Présidentielles du 22 mars 2001 ;
- VU : Le Décret N° 2006-031 du 27 janvier 2006 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Du 27 au 29 mars 2006, Madame Christiane OMICHESSAN TABELLE, Ministre des Travaux Publics et des Transports, est chargée de l'intérim de Monsieur Zul-Kifl SALAMI, Ministre d'Etat chargé de la Planification et du Développement pendant l'absence de celui-ci.

Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 mars 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR : 6 – AN : 4 – CS : 2 – CC : 2 – CES : 2 – HAAC : 2 – MJLDH : 2 – MCP
PD : 4 – Autres Ministères : 18 – Départements : 6 – SGG : 4 – JORB : 1.